

Proposition contrat d'entretien

● Choisissez le contrat qui vous correspond :

	CONTRAT VISITE	CONTRAT PRIVILEGE
Visite annuelle comprenant ⁽¹⁾ : <ul style="list-style-type: none"> ● Le nettoyage de la rampe, de l'électrode, du corps de chauffe, du limiteur de débit ● Le contrôle des organes de sécurité et de régulation ● La vérification de la pression du vase d'expansion, et de la pression du réseau ● Le nettoyage du siphon des condensats ● Le contrôle du fonctionnement des circulateurs ● Le relevé des mesures de fonctionnement ● Le contrôle de combustion ● Dans le cas où une pièce doit être remplacée, elle fait l'objet d'une facturation complémentaire ● En cas de réparation importante, un devis vous est adressé ● En cas de mauvaise utilisation du matériel entretenu par nous selon le contrat, les dégâts causés ne sauraient être inclus dans le contrat 	✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓	✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓
2 interventions en dépannage sur appel du souscripteur Main d'œuvre et déplacement compris ⁽¹⁾ (Au-delà une facture sera établie à chaque passage de notre technicien)		✓

TARIF 2022 CHAUDIERE GAZ

Pour consulter nos tarifs, vous pouvez vous rendre dans nos différentes agences ou nous contacter par mail / téléphone (voir sur notre site rubrique "CONTACT")
www.fcc-entreprises.fr/contact

(1) Main d'œuvre et déplacement compris dans un rayon inférieur à 10 kilomètres (au-delà, un forfait sera établi selon votre secteur géographique)

Le détartrage, ramonage et débistrage de la fumisterie ne sont pas inclus dans la visite annuelle

(2) Chaudière à condensation soumis à la TVA de 5,5%

Nos conditions générales de ventes sont affichés à l'accueil de nos différentes agences (dont forfaits déplacements)